

COMORES

Mayotte - Une manifestation aux accents du terroir

Jeudi 9 Juin 2011- 08:38:18 - **Education**

Les réactions se multiplient après l'intervention du vice-recteur de Mayotte qui avait stigmatisé l'accent des élèves mahorais dans une émission diffusée en direct sur une radio locale.



Le vice-recteur de Mayotte s'explique

Une affaire qui fait bouillir de neige puisque les syndicats SNUipp et SNES appellent à manifester le 15 juin devant le Comité de Tourisme, contre les propos du vice-recteur sur l'accent des enfants mahorais.

Dans son appel à manifester, les deux syndicats enseignants rappellent les faits. « *Sur les ondes de Kwezi FM, le Vice Recteur de Mayotte a affirmé que : - «Il y aussi la problématique de l'accent (...), que nos enfants puissent s'exprimer couramment sans accent devant les gens qui vont leur donner un travail et devant l'ensemble de la société ». Et a expliqué après coup son affirmation en mettant en parallèle l'accent des mahorais à « l'accent » des jeunes défavorisés de quartiers populaires de la périphérie des grandes villes ...*

Nous ne pouvons que condamner tels propos stigmatisant les élèves de Mayotte !!! Comment peut-on comparer l'accent mahorais au langage de certains jeunes des banlieues ?

Pour défendre son supérieur, le directeur de cabinet du vice recteur a expliqué dans l'hebdomadaire Mayotte Hebdo que « le vice-recteur évoquait la maîtrise de la langue française pour les concours » puis reconnaît que tout le monde a un accent, mais que dans certains cas, « quand on passe un concours, ça peut être nuisible »

Il fait une nouvelle distinction entre bons et mauvais accents ; on ne peut plus parler de dérapage !!!

En quoi l'enfant mahorais devrait-il avoir honte de son accent ? Pourquoi les Mahorais devraient-il être discriminés à cause de leur accent ? Le fond de la pensée du Vice Recteur est aujourd'hui mis au jour. Doit-on rappeler que :

- Lors d'une réunion paritaires (GCP) avec des enseignants du second degré, sur le thème de l'égalité des chances, le Vice

Recteur a affirmé qu' « il faut comparer ce qui est comparable et qu'on ne peut pas offrir aux enfants Mahorais ce que l'on offre aux enfants Bordelais » ?

- Au mois de février, lors d'une réunion avec la FSU, le Vice Recteur a soutenu que l'on règlera le problème des constructions scolaires lorsqu'on aura résolu le problème de « l'utérus des Mahoraises » ?

François-Marie Perrin n'est plus celui qui peut dignement véhiculer les valeurs de la République dans notre département ».

Les syndicats demandent donc purement et simplement « *départ de Mayotte* » du vice-recteur, en poste depuis la rentrée 2010 et appelle à un rassemblement mercredi 15 juin sur la place de la République à partir de 14h30.



Les syndicats enseignants demandent le départ de François-Marie Perrin

Abdoulatifou Aly, le député de Mayotte réagit

Le député de Mayotte, Abdoulatifou Aly, de son côté, dénonce un « *inacceptable mépris anti-républicain* » qui, « *pour la énième fois (.) est imputé à un fonctionnaire muté à Mayotte* » et s'insurge contre « *des propos malveillants à l'encontre des Mahorais* ».

Il rappelle que la constitution reconnaît « *le droit au statut civil de droit local mahorais et l'appartenance de nos parlers locaux au patrimoine national* ». Pour le député de Mayotte, « *c'est l'éducation nationale elle-même qui trahit, dans notre île, sa vocation première si bien rappelée par le préambule de la constitution de 1946* ». Pour lui, ce propos « *traduit incontestablement, au-delà de la sempiternelle condescendance de certains fonctionnaires en service dans l'île, un véritable mépris des Mahorais* ».



Le député de Mayotte, très remonté contre «des propos malveillants à l'encontre des Mahorais»

Le vice-recteur se défend

Devant l'avalanche de réactions (la rédaction de Malango reçoit plusieurs communiqués par jour à ce sujet), le vice-recteur de Mayotte, [François-Marie Perrin](#) rectifie le tir en parlant de la « *nécessité de travailler sur la maîtrise du français* » et qu'il convenait de « *travailler la maîtrise de l'écrit mais qu'il ne fallait surtout pas oublier l'oral dans toutes ses dimensions (intonations, accentuation, aisance, fluidité de l'expression, etc), compétences nécessaires dans toutes les situations sociales* ».

Il estime donc être « *loin des propos douteux* », mais « *au c¹/₂ur des préoccupations qui sont celles de l'éducation nationale et qui font la grandeur de tous ses acteurs* ».

Article consulté 1024 fois

© 2011 - **Reproduction soumise à autorisation**